

La Constitution

À chacune de ces réunions j'ai posé la même question aux participants. Je leur ai demandé s'ils pensaient que ça vaudrait la peine d'inventer le Canada s'il n'existait pas. Partout, la réponse a été unanime et résolument positive. Toutefois, ce Canada réinventé risque d'être fort différent de celui que nous connaissons aujourd'hui.

Nos réunions ont toujours été hautes en couleurs et en émotions grâce à la participation d'individus aussi nombreux que variés; il y avait des éleveurs de bétail, des représentants municipaux, des autochtones et des gens d'affaires. Ils ont exprimé leurs opinions, parfois contradictoires; tous voulaient se faire entendre mais par-dessus tout être écoutés.

Quiconque participait à ces réunions pouvait facilement se rendre compte que certains sujets, surtout le bilinguisme, suscitaient beaucoup de colère. Les gens ont l'impression que le français leur est imposé de force. Comme le disait un électeur, «nous avons besoin des langues, mais nous devons les choisir; elles ne doivent pas nous être imposées par la loi». Pourquoi sont-ils si en colère? La plupart n'ont jamais été en contact avec le fait français. Ils ne voient jamais de français sauf sur leur boîte de céréales. Si vous étudiez cette colère, madame la Présidente, vous constatez qu'elle se ramène à un sentiment d'injustice. À certains on impose par la loi une politique du bilinguisme, pourtant, ils voient une minorité au Québec à qui une loi bien connue sur l'affichage nie ses droits fondamentaux. Il ne fait aucun doute, madame la Présidente, que cette situation canalise leur colère.

Ils se préoccupent également du coût du bilinguisme et aussi du multiculturalisme. On demande pourquoi il faudrait payer quelque chose qui, estime-t-on, est inutile et qui irrite et divise les Canadiens. Un citoyen d'origine hongroise, a fait cette déclaration sensée et quelque peu véhémente: «Le Canada accepte ses habitants et les encourage à conserver autant de la culture et de l'héritage de leur pays d'origine qu'ils le souhaitent. Cependant, nous nous créons des problèmes quand nous commençons à créer des ministères gouvernementaux et des fonds dont le seul but est d'encourager les immigrants à vivre entre eux et à amplifier leurs différences.»

Cette colère dont je parle est honnête et elle est profondément enracinée. Ils en ont assez des Canadiens à statut spécial ou de ce que certains appellent les Canadiens à rallonge. Certains ne pouvaient offrir que de la colère et des critiques négatives. Pourtant, la plupart manifestaient un vif désir d'insister sur ce qui nous unira

et non pas sur ce qui élargira le fossé entre nous. La plupart des propos sur l'unité a porté sur trois questions, comme on pouvait s'y attendre, les mêmes que celles qui préoccupent la majeure partie du pays: le Québec comme société distincte, la réforme du Sénat et l'autonomie des autochtones.

Le Québec engendrait beaucoup de tension. Cependant, j'ai remarqué une véritable volte-face de l'opinion depuis un an au sujet de cette question. Cette fois-ci, j'ai vraiment eu l'impression qu'on a accepté, bien qu'à contre-cœur pour certains, que le Québec soit une société distincte, qu'il ait une langue et une culture différentes et qu'il ait par conséquent des besoins et des intérêts différents. On peut accepter le Québec et lui faire place dans notre pays comme société distincte, mais à une condition. On peut accepter ce caractère distinctif, mais il faut le faire honorablement et avec justice pour toutes les autres régions et provinces. Comme l'a dit un de mes électeurs, «je veux bien accorder ce qu'il veut au Québec à condition que cela soit fait dans le contexte du Canada et tant que cela ne nous affaiblit pas en tant que nation».

Le point que je veux maintenant aborder est celui de la réforme du Sénat. Comme nous le savons tous, c'est un sujet houleux dans l'ouest du Canada et à Cariboo. Tout le monde convient qu'une réforme est nécessaire. Le problème est de décider quel type de réforme. Certains, comme on s'y attendait, appuient le Sénat trois E, alors que d'autres pensent que ce n'est pas vraiment la solution. D'autres encore estiment que le Sénat en tant que Chambre de second examen objectif est nécessaire, mais pour qu'il soit vraiment fonctionnel, il faut qu'il soit moins partial.

Quelqu'un a suggéré de restructurer le processus de façon à ce qu'on ne puisse casser un veto du Sénat qu'à condition d'obtenir une majorité des deux-tiers aux Communes. D'autres enfin ne voient pas la nécessité d'avoir un Sénat mais estiment, que s'il est maintenu, la représentation doit être restructurée de façon à minimiser les coûts.

S'il y a désaccord quant aux changements nécessaires, tout le monde est d'accord sur les résultats escomptés. Pour reprendre les propos d'un de mes électeurs, nous avons la Chambre des communes, un organe élu représentant le peuple. Ce que nous attendons du Sénat, c'est un organe qui représente adéquatement les régions tout en oeuvrant dans l'intérêt de la nation.